MOUVAUX

VOL D'UNE BICYCLETTE. — M. Achille Brame, manœuvre, demeurant à Halluin, était arrivé, vendredi matin, au chantier de M. Masquelier, sur le Nouveau Boulevard, avec sa bicyclette. Il la déposa dans la cave. A midi, avant d'aller dîner, il l'aperçut encore à sa place, mais à son retour elle n'y était plus. C'est une bicyclette d'une valeur de 80 francs. M. Achille Brame a porté plainte à M. Grégoire, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

LE 14 JUILLET. — A l'occasion de la Fête nationale, M. le Maire accorde aux cabaretiers la permission d'ouvrir leurs débits pendant les nuits de dimanche à lundi et de lundi à mardi.

BLANKENBERGHE
LA PLACE IDEALE POUR LA FAMILLE
Kursaal. Pier. Tennis. Tir aux pigeons artificiels. Corsos fleuris. Pêches. Chasses. Fêtes enfantines. Excursions en mer.
Trains directs Roubaix-Blankenberghe. — *Festival permanent* (juin-fin septembre). — Envoyer adhésion. — 8 jours avant le dimanche ou le lundi choisi. 57698

SUCRE ABEILLE le plus sucré

LILLE

UN GRAVE ACCIDENT. — *Une femme piétinée par un cheval.* — Un singulier accident, au cours duquel une femme fut grièvement blessée, s'est produit, vendredi matin, rue des Augustins, vers dix heures. Le charretier Jules Petit, demeurant rue du Tilleul, à Tourcoing, conduisant un camion appartenant à un entrepreneur tourquennois, M. Delbecq, passait rue des Augustins, lorsque son cheval *s'abattit pour se relever* brusquement presqu'aussitôt. Malheureusement, une femme, Mme Céline Deheyzer, âgée de 56 ans, demeurant rue Jeanne Maillotte, à la Madeleine, fut accrochée par la limonière et renversée. Le cheval effrayé, piétina l'infortunée. L'oreille gauche arrachée en partie, des contusions multiples au bras droit, *à la poitrine et au bassin*, l'infortunée a été conduite d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur.

Remerciements

Monsieur **Alfred CADART-DUCROT**, et sa famille très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de Madame **A. CADART, née Camille DUCROT**, adressent leurs sincères remerciments aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui regrettant de ne pouvoir y assister ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 83079d

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

—— **Messe de prémices à Notre-Dame.** — Dimanche prochain, 13 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, M. l'abbé Joseph Pennel célébrera sa messe de prémices.

—— **Notre-Dame.** — Dimanche 13 juillet, à la messe de 7 heures, communion des membres du Cercle St-Michel.

—— **St-Sépulcre.** — Dimanche 13 juillet, vicaire de semaine, M. l'abbé Guinebaud, rue Newcommen, 22. Communion générale des jeunes gens. A 7 heures, communion générale des jeunes filles qui ont fait leur communion solennelle cette année. A 3 heures, les vêpres, suivies de la récitation du Rosaire et du Salut.

—— **St-Joseph.** — Dimanche 13 juillet, communion générale des jeunes gens du Patronage Saint-Joseph.

—— **St-Jean-Baptiste.** — Dimanche 13 juillet, après les vêpres, pieux exercices du Chemin de la Croix.

—— **St-François-d'Assise.** — Dimanche 13 juillet, à la messe de 7 heures, communion générale des jeunes filles de la première division du Patronage Jeanne d'Arc et des Enfants de Marie de la paroisse.

WASQUEHAL

—— *La messe de prémices de M. l'abbé Detailleur.* — On nous communique l'avis suivant : « Le cortège des prémices de M. Detailleur, dont les groupes se réuniront à l'église à 9 heures ½, partira de la maison à 10 heures précises pour *permettre de commencer la messe exactement* à 10 heures ½. Les cavaliers se réuniront à 9 heures et demie, dans la partie de la rue Sadi-Carnot qui va de l'estaminet du Soleil à la place de la République, afin de prendre la tête du cortège. »

TOURCOING

—— *Messes de prémices.* — Dimanche prochain 13 juillet, deux nouveaux prêtres originaires de Tourcoing célèbreront leur messe de prémices. Ce sont M. l'abbé Henri Dumez et M. l'abbé Emile Leignel.

Ces cérémonies auront lieu à l'heure habituelle de la grand'messe. Au Sacré-Cœur, le sermon sera donné par M. l'abbé Berna, aumônier militaire de Douai.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. Remy, curé de Briastre, est nommé curé de Lallaing. — M. Picquette, missionnaire diocésain, est nommé curé de Briastre.

Quand vous n'aurez plus besoin d'un objet, annoncez-le dans ce journal.

Nouvelles Militaires

LE 8ᵉ D'INFANTERIE A SISSONNE. — Le 8ᵉ d'infanterie se rendra prochainement au camp de Sissonne pour effectuer des tirs réels et diverses manœuvres.

Le 17 juillet, le 3ᵉ bataillon, en garnison à *Saint-Omer*, ira, *par voie ferrée*, jusqu'à Cambrai, puis il gagnera, par étapes, Sissonne, où il arrivera le 21 juillet.

Il en repartira le dimanche 3 août pour rentrer le 7 août à Saint-Omer.

LE TIR D'HONNEUR DU 8ᵉ D'INFANTERIE. — **Les vainqueurs.** — Jeudi matin a eu lieu au stand militaire des Bruyères, le tir d'honneur du 8ᵉ d'infanterie.

Voici les noms des vainqueurs : MM. Fontaine et Devignes, sergents : épinglette en or ; Baréz, soldat ; Decroix, caporal ; Faidherbe, soldat ; Milecamps, soldat : cor de chasse en or ; Deweger, caporal ; Debooser, soldat ; Leroux, soldat ; *Doncker, soldat ; Lepoutre, soldat* ; Delattre, soldat ; Doutrelong, soldat : épinglette en argent.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

WATTRELOS

M. le Maire de Wattrelos a pris l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER. — A l'occasion de la fête nationale, tous les cafés, estaminets et cabarets sont autorisés à faire jouer de la musique et à laisser danser dans leurs établissements les dimanche 13 et lundi 14 juillet 1913.

ART. 2. — Les cafetiers et cabaretiers sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts au public pendant la nuit du 14 au 15 juillet.

ART. 3. — *Par dérogation aux articles 343, 344 et 345 du Code de police municipale*, les chanteurs ambulants, marchands de complaintes, etc., avec ou sans instruments, pourront pendant toute la journée du 14 juillet, exercer librement leur profession dans toute l'étendue de la commune de Wattrelos, sans avoir besoin de demander au préalable l'autorisation écrite du maire.

Toutefois, pendant la durée des concerts qui seront donnés *sur les places publiques, ils ne pourront* chanter sur les dites places ni à proximité.

LEERS

Lundi de 7 à 8 heures, aura lieu à la Mairie, la distribution des allocations de 3 francs à tous les cabaretiers. — A 9 heures, le Bureau de bienfaisance fera à la Mairie, la distribution de pain blanc votée par le Conseil municipal. Dans la *matinée, les enfants de toutes les écoles recevront* des gâteaux.

De 4 à 5 h. 1/4, la société de gymnastique « Les Volontaires » donnera une séance sur la Place. — De 5 h. 1/2 à 7 h., la société de gymnastique « Saint-Vaast » reproduira sur la Place les exercices couronnés à Merville.

A 7 *heures commencera* le concert de l'Harmonie municipale.

LANNOY

Le programme du 14 juillet prévoit des jeux variés pour le public, le matin. L'après-midi, à 2 *heures, formation du cortège* avec les sociétés de la ville, rue de Torunai ; à 2 h. et quart, revue dudit cortège par la municipalité ; à 2 h. et demie, défilé à travers la ville. Sitôt après, fête de gymnastique par la « Lannoyenne ». Nouveaux et divers jeux. Le soir, à 7 heures, ascension du ballon « Ville de Lannoy », piloté par M. E. Teirlynck. A 8 heures, grand concert, Grand'-Place, par la fanfare et l'orphéon de l' « Association Amicale » et les élèves des écoles laïques. Ensuite sera tiré un feu d'artifice rue Nationale. *A l'issue, place de la Mairie*, grand bal public jusque une heure du matin.

Rappelons que le 14 juillet, au matin, une distribution de viande sera faite aux indigents de la ville et que la fête sera annoncée, la veille, par *des salves d'artillerie.*

HEM

La Mairie d'Hem nous communique le programme suivant :

Journée du 13. — Distribution de pain et de viande aux *indigents assistés* par le *Bureau de bienfaisance.* Des bons seront envoyés à domicile.

La fête du 14 sera annoncée la veille par des sonneries de cloches.

Journée du 14. — A 10 h. du matin, *distribution de gâteaux aux enfants des écoles communales.* La distribution se fera dans chaque école. *Fête des quartiers : des primes seront attribuées aux quartiers suivants pour organisation de jeux :* Nouveau-Civron, Vieux-Civron, Calvaire, la Gare, la Vallée, Trie, Bas-Debout, Bas-Voisinage, Briqueteries, Faubourg. Pour l'obtention de ces primes, les délégués de chacun de ces quartiers devront se présenter à la Mairie le samedi 12 juillet, à 8 h. *du soir, pour s'entendre* avec la Commission des fêtes. (Aucune prime ne sera attribuée après cette date).

A 3 h. du soir, à « Trois-Baudets », réunion de toutes les *sociétés. Les sociétés désireuses de participer au cortège* devront remettre leur adhésion à la Mairie, avant le 10 juillet.

A 4 h., *départ du cortège. Les sociétés défileront place de la Mairie*, devant l'Administration municipale.

A 6 h., place de la Mairie, grande fête musicale et de *gymnastique. Programme* :

Harmonie de la Citadelle : 1. La Marseillaise ; 2. Retour à la Vie, grande valse ; 3. Tribut de Zamora ; 4. Polka pour 2 pistons ; 5. Allegro militaire. — Société de gymnastique « La Gauloise » : 1. Présentation des gymnastes ; 2. Mouvements d'ensemble ; fête fédérale de Vichy (60 exécutants) ; 3. *Travail artistique aux appareils* ; 4. Série de mouvements avec engins, Section scolaire (40 exécutants) ; 5. *Pyramides (60 exécutants)*, la « Marseillaise ».

Philharmonie de la Place ; 1. Défilé ; 2. Le Calife de Bagdad (Boieldieu) ; 3. La Source, mazurka ; 4. L'Etoile Balkanique ; 5. Joyeux Ebats ; 6. La Marseillaise.

A l'issue de la fête musicale et de gymnastique, place communale : *Podium. Fête de nuit.* Mouvements spéciaux, escrime, travail artistique, poses plastiques, *boxe, jeux, scènes militaires*, La défense du Drapeau, Pyramides, Apothéose, Jeux de lumières. *Illumination des bâtiments communaux* et de la Mairie. Place Verte : brillant feu d'artifice. — A l'issue de la fête de nuit, place *Communale, grand bal public. Les habitants sont invités* à pavoiser et à illuminer leur habitation.

LYS

La Mairie *nous* communique le programme de la fête du 14 juillet :

L'avant-veille 12 juillet, à 4 heures du soir, distribution de viande aux indigents français du Bureau de bienfaisance.

Journée du 14. — A 3 h., rue de Lannoy, jusqu'au Bon Poste, formation du cortège. — *A 4 h., revue et départ. Itinéraire* : rues de Strasbourg, de Metz (arrêt), du Meunier, de Lannoy, du Colisée, Jeanne d'Arc, de Leers et *dislocation* à la Place. — A 6 h., sur le kiosque de la Place, grand concert par toutes les *sociétés subventionnées* et « Club des Vingt » de la ville. — A 7 h., chez M. Richard Broux, distribution des primes aux sociétés subventionnées et non subventionnées ; 15 primes de 15 fr. tirées au sort entre toutes les sociétés non subventionnées de la ville qui ont un règlement et qui assisteront au cortège. *Un ticket par 10 sociétaires. Un sociétaire* ne pourra concourir que dans une seule société. — A 7 h. 1/2, place de l'Eglise, fête de gymnastique par la société municipale l'« Avant-Garde ». Programme : 1. Entrée des gymnastes ; 2. Mouvements de la fête fédérale de Gand ; 3. Sauts au cheval-arçons ; 4. Mouvements spéciaux par les pupilles ; 5. Travail simultané aux barres parallèles ; 6. Pyramides avec engin par les adultes ; 7. Pyramide finale par les adultes et pupilles.

A 10 h., grand feu d'artifice, place J.-B. Delannoy.

Nota. — Les sociétés qui désirent participer au cortège devront faire parvenir leur adhésion au Secrétariat de la Mairie jusqu'au 10 juillet à midi. Les sociétés de moins de quinze membres *ne seront pas admises.*

TOURCOING

Avis aux sociétés. — L'Administration municipale prie *instamment les sociétés devant participer* au cortège du 14 juillet de se conformer strictement *à l'horaire établi*, en ce qui concerne *les* groupements dans les quartiers d'abord, à huit heures et demie, et la réunion rue de Menin, à neuf heures un quart ensuite, *la revue étant fixée à neuf heures et demie très précises.*

Cette observation rigoureuse de l'horaire s'impose avec d'autant plus de nécessité qu'il convient de ne pas exposer les enfants des écoles, groupés sur la Grand'Place pour l'exécution des chœurs patriotiques, à un stationnement trop prolongé.

—— **Concours de pinsons.** — 480 francs de prix sont réservés aux concours de pinsons qui auront lieu aux endroits suivants : Rue de Menin, près de l'estaminet du « Gros Camille » ; rue du Général-Souham, 175 ; rue de l'Hippodrome, 9 ; rue du Pont-de-Neuville, 78 ; rue du Brun-Pain, 98 ; rue de Nantes, 68 ; rue Cadeau, 93 ; rue du Flocon, 245 ; rue Débuchy, 20 ; rue Auber, 60 ; rue de Verdun, 54 ; rue *de la Marlière, 50 ; rue de la Potente*, 42 ; rue de Bouvines, 105 ; rue du Moulin-Fagot, 25 ; rue de Gand, 305.

Les inscriptions se feront le dimanche 13 juillet, de 6 à 11 heures du soir, et le lundi 14 juillet, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/4 du matin, aux adresses suivantes : Rue de Menin, 195 ; rue de Roncq, 58 ; rue de la Fin-de-la-Guerre, 187 ; rue du Pont-de-Neuville, 116 ; rue du Brun-Pain, 34 ; rue de la Tossée, estaminet du « Jean du Pot » ; rue Cadeau, 107 ; rue de l'Epinette, 5 ; rue de Paris, 84 ; rue Dupuytren, 68 ; rue Marengo, 36 ; rue Achille-Testelin, 209 ; rue de la Potente, 18 ; rue de Bouvines, 97 ; rue du Moulin-Fagot, 19 ; rue de Gand, 257.

Le concours commencera à 5 h. 1/2 et finira à 6 h. 1/2. Il sera jugé par le jury constitué dans chacun des quartiers, sous le contrôle de la Commission municipale des fêtes. Seule comptera le chant admis à Tourcoing ; le double ne sera compté que pour un. L'amateur qui aura une mauvaise tenue pendant le concours sera exclu.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Voici le programme de la journée du 14 juillet, à Neuville-en-Ferrain :

La fête sera annoncée, à 5 heures du matin, par des sonneries de cloches.

A 7 heures : grand concours de pinsons, rue de Tourcoing (Vieille-Motte). On commencera l'inscription à 6 heures, chez M. Henri Desplechin, estaminet du « Canon d'Or », rue de Tourcoing, 214. Distribution des prix chez M. Henri Vermeersch, estaminet « Au Grand Moulin Vert », rue de Tourcoing, 206. Pose de pinsons : de l'extrémité du territoire en allant vers la distillerie.

A 8 heures : distribution de secours extraordinaires aux *administrés* du Bureau de bienfaisance.

A 10 heures et demie : chœurs patriotiques exécutés par un groupe d'enfants de l'école communale. *A l'issue de l'exécution*, il leur sera fait une distribution de gâteaux.

A 11 heures et demie : *Combat de coqs.* L'inscription se fera à 8 heures chez M. Désiré Florin, estaminet « A la Demi-Lune ». La mise est fixée à *1 fr. et servira* à augmenter les prix. Ne seront admis que tous les coqs combattants. Distribution des prix au prorata du nombre de paires chez M. Pierre Cornille, « Au Casino ».

A midi : jeux populaires, mât de cocagne, au Bailly.

A 4 heures : un cortège composé de la municipalité et des sociétés : les Cyclistes, les Sapeurs pompiers, la Musique Municipale, la société de préparation militaire « Pour la Patrie », les Anciens Militaires, la société de gymnastique « La Neuvilloise », les Accordéonistes Neuvillois, etc., se formera place de la Mairie pour se rendre à *l'estaminet « du Pape »*, par les rues d'Halluin et du Bas-Quartier, et au Labyrinthe, par la rue du Dronckaert, pour revenir place de la Mairie, *par la rue d'Halluin.* Après le cortège, concert sur la place, par les Accordéonistes. Ensuite, remise des prix à la mairie, aux délégués des dites sociétés ayant pris part au cortège, et au *prorata* du nombre des membres ayant assisté.

A 8 heures : concert par la Musique Municipale.

A 9 heures, exercices de gymnastique exécutés par « La Neuvilloise ».

A 10 heures : bal populaire, place de la Mairie.

CONCERTS & SPECTACLES

CASINO-PALACE 56bis, Grande-Rue ROUBAIX

C'est toujours avec un plaisir particulier que le public roubaisien se rend aux *spectacles* donnés par le Casino-Palace qui a conquis la sympathie et la confiance de tous. Une fois de plus *la direction* a su se procurer des engagements véritablement merveilleux pour le dimanche et le lundi 13 et 14 *juillet.* Ainsi nous voyons au programme Mme Simonne Hett, de la Scala, qui est une charmante *diseuse* ; Mme Rachel Visconti, *une pastelliste* express accompagnée de son chanteur, un étudiant bohème, qui définit d'une façon parfaite le croquis qu'elle exécute ; le ténor Delril de l'Alcazar d'Eté, tant apprécié du public parisien ; Mme Daisy Montho qui nous revient de la Côte d'Azur où elle a remporté un énorme succès ; Georgio, *un comique de genre* qui nous procurera la douce gaîté française : saine et spirituelle ; enfin une attraction splendide : les Vieville, de l'Alhambra, qui exécutent un travail de force et d'équilibre encore inconnu à Roubaix ; cette troupe composée de quatre personnes, produit le plus joli numéro artistique que l'on puisse voir et vous procure *diverses sensations* qui vont de l'admiration à l'effroi. La *Marseillaise* sera chantée à 10 heures par *les artistes.* Les amateurs *de concert* peuvent juger qu'avec le programme énuméré ci-dessus le Casino-Palace n'a rien négligé pour répondre à leur dillettantisme. Dans la partie cinématographique outre quelques vues nouvelles vous verrez se dérouler sur l'écran Le Roman Parisien, d'après l'œuvre célèbre d'Octave Feuillet, avec la participation de Mad. Napierkowska et M. Capellani.

L'orchestre sous la compétente direction du professeur F. Carrette vous exécutera les meilleurs morceaux, entr'autres « Joyeux Canonniers », solo de flûte par M. Delourme.

Prix des places habituel. Location gratuite à partir de 10 heures.

Dimanche de midi à 1 heure : Apéritif-Concert. Entrée libre.

Lundi, de onze heures à midi : Apéritif Cinéma-Concert. Entrée libre. 57957d

Communications

ROUBAIX. — **Choral Nadaud.** — Samedi, à 8 h. 3/4, dernière répétition par M. Duysburgh, pour le concert de gala de Denain. Distribution des tickets à 8 h. 1/2, avant la répétition, pour éviter tout retard.

—— **La Jeunesse de l'Ancien Temps.** — Samedi 12 courant, répétition générale à 8 h. 1/2 du soir. Communication de la prime de Douai.

—— **Cercle Polyglotte.** — C'est au dimanche 27 juillet qu'est fixée l'excursion à Gand du Cercle Polyglotte. Cette sortie promet le plus grand succès. Prière de se hâter d'envoyer son adhésion. La cotisation est fixée à 7 francs.

—— **Philharmonique du Jean-Ghislain.** — Ce soir, répétition générale. Lundi 14 juillet, réunion au local à 10 heures du matin, pour le cortège habituel. L'après-midi, réunion à 4 heures, place de la Fraternité (Nouvel Hôpital), pour la fête de gymnastique avec *la société « L'Ancienne ».*

—— **Orphéon « Les Vieux de Versailles ».** — Samedi soir, à 8 h. 1/2, répétition générale.

—— **Vétérans des armées de terre et de mer** (1560e section). — Les membres sont invités à se rendre, dimanche prochain, 13 juillet, à la séance d'entraînement au Tir National, de 9 heures du matin à midi. Commissaire de service : M. H. Pauwels.

WATTRELOS. — **Musique « Les Enfants de la Lys ».** — Ce soir samedi, à 8 h. 1/2, répétition générale et communications pour le concert de Mouscron de demain 13.

CROIX. — **Grande-Harmonie.** — Répétition générale aujourd'hui samedi, à 8 h. 1/2 du soir. Revue du programme mis à l'étude pour les concerts à Knocke-sur-Mer (dimanche 3 août) Ostende et Middelkerke (dimanche 7 septembre).

TOURCOING. — **Fanfare Cycliste.** — Samedi, à 8 h. 1/2, répétition générale et obligatoire. Communications pour la réception du sergent Boukenhoogne.

—— **Fanfare « Les Intimes ».** — Dimanche 13 juillet, à 9 heures du matin, au Palais de Justice, répétition générale des chœurs à exécuter avec les enfants des écoles. Présence indispensable. Lundi 14, réunion au local à 8 heures.

—— **Société amicale professionnelle des chauffeurs-conducteurs.** — Réunion mensuelle le dimanche 13 juillet, à 4 h. 1/2. Ordre du jour : Projet de voyage à Gand. Présence indispensable.

—— **Cercle orphéonique « L'Amitié » du Blanc-Seau ».** — Ce soir samedi, répétition générale obligatoire pour tous les membres, à 8 h. 1/2. Demain, départ du local à 1 h. 1/2, ou place de Roubaix à 1 h. 3/4, par le car F (arrêt à St-Ghislain). Le départ pour Flers aura lieu de l'estaminet de « St-Ghislain », à 3 heures.

—— **Médaillés d'honneur et du travail** (201, rue de la Malcense). — Réunion de la société à 8 heures du matin, le lundi 14 juillet, pour prendre part au cortège de la fête nationale.

—— **Combattants de 1870-71.** — Lundi 14 juillet, réunion au local à 8 heures, pour se rendre au cortège organisé pour la fête nationale.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 11 juillet

Présidence de M. WAREIN, juge

DRAME DE LA DÉSUNION. — Zoé Laethem, 22 ans, femme Turpin, et Auguste Vanhauwaert, soigneur de cardes, 25 ans, demeurant rue Carnot, 228, à Wattrelos, après avoir vécu ensemble pendant plusieurs années, se séparaient au début de cette année. Vanhauwaert ayant appris que Zoé Laethem était mariée l'avait abandonnée et celle-ci était partie demeurer chez sa sœur, boulevard de Metz, cité Saint-François.

Les anciens amis se rencontrèrent et cédant aux prières de Zoé Laethem, Vanhauwaert se rendit le 21 mai chez le beau-frère de celle-ci pour une dernière explication.

Que se passa-t-il alors ? Nul ne le sait d'une façon précise. Toujours est-il que Vanhauwaert sortit bientôt avec une blessure au bras gauche qui lui avait été faite par Zoé Laethem. Celle-ci encourt 1 mois de prison avec sursis.

UN ACCIDENT DU ROULAGE. — Le 13 mai, dans l'après-midi, vers trois heures et demie, l'agent de police Steux venant de l'Hôtel de Ville se rendait en bicyclette à l'Hôtel des Postes pour y prendre le courrier. A hauteur de la Martine, l'agent qui suivait le côté droit de la chaussée fut atteint par l'automobile de M. Ch. Tiberghien, conduite par le chauffeur, Camille Lemahieu, 26 ans, qui débouchait de cette dernière rue en rasant le trottoir gauche et qui le renversa.

L'agent fut contusionné à la main gauche et au genou droit : quant à la bicyclette, elle fut sérieusement endommagée.

Poursuivi pour blessures par imprudence, le chauffeur Lemahieu est condamné à 25 fr. d'am. dont son patron est déclaré civilement responsable.

LE DERNIER MOT N'EST PAS A LA VIOLENCE. — Le 25 mars, à Roncq, Maurice Beke, 32 ans, se présenta ivre à son travail chez M. Vienne, fabricant de toiles à Roncq. Mis à la porte sur le champ, il cassa au domicile de son patron quatorze carreaux. — Coût : 1 mois de prison.

— A la suite d'une discussion avec les époux Snauwaert, rue Verte, 39, à Neuville-en-Ferrain, Gustave Decraene, 19 ans, fonça la porte du domicile de ses adversaires pour leur administrer une correction qu'il paye par défaut d'un mois de prison.

— Le 12 mai, à cinq heures du soir, plusieurs jeunes gens très gais montaient dans le tramway de Leers, à hauteur de l'église de Lannoy. Ils s'en prirent aux voyageurs, au receveur Renard, au wattman Lemant. Henri Haussart, 19 ans, qui se montra le plus violent dans les coups qu'il donna au wattman, est condamné à 50 fr. d'amende.

— Le soir du 5 juin, Julien Lenglart, 21 ans, pénétra de force et par la fenêtre chez Mme Dupont, rue du Marais, à Annœullin, et la roua de coups tout en la traînant par les cheveux. Gratifié sur le moment d'un coup de balai à l'œil, il encourt aujourd'hui huit jours de prison avec sursis.

LE BIEN D'AUTRUI. — Charretier au service de Mme Delbecq, entrepreneur de camionnage à Tourcoing, Octave Rosselle fut chargé notamment le 23 mai, de conduire un chargement de blé chez M. Vanesland, minotier, rue de la Croix-Rouge. En cours de route il déroba 40 kil. de blé qu'il était chargé de conduire. — 1 mois de prison.

— Au cours de la nuit du 6 au 7 juillet, Emile Vanhieuwenhuys, 37 ans, était rencontré dans la rue de la Bienfaisance, à Roubaix, emportant six litres de liqueurs qu'il venait de dérober à son ancien patron, M. Vangheluwe, maraîcher, rue de Gand. Il est condamné à 2 mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES. — Pour fraude de 13 kil. 800 d'allumettes, — 62.100 — le 8 juillet, au sentier de Wattrelos, à Wattrelos, Arthur Dubois, 17 ans, manœuvre de maçon à Roubaix, est condamné à 12 jours et 500 fr.

— Pour infraction à expulsion : 2 mois à Louis Leys, 20 ans ; 10 mois à Polydore Cool, 38 ans.

— Mardi, recevant la visite d'une jeune fille de 15 ans, porteuse de lait, Jules Duquesnoy, 50 ans, journalier à Wattrelos, se permit certains actes qui lui valent 48 heures de prison avec sursis.

— 16 fr. à Emile Laignel, 39 ans, d'Annœullin, pour outrages au garde-champêtre Bernard.

— 50 fr. d'amende à Léon Davroux, 19 ans ; à Henri Guilbert, 18 ans ; à Henri Béghin, 20 ans ; à Henri Wattrelot, 20 ans, surpris ramassant un lapin pris au collet à Annœullin.

CONSEIL DE GUERRE DU 1er CORPS D'ARMÉE

La quintuple tentative d'évasion à la prison militaire de Lille

Les soldats Louis Fernandez, originaire de la province d'Alger ; Fernand Lafrance, de Lille ; Pierre Pinel, de Clichy ; François Goetblot, de Dunkerque, et Joseph Sart, de Sains-en-Gohelle, inculpés de tentative d'évasion de la prison militaire de la Citadelle et de complicité ont été jugés hier.

Fernandez et Lafrance sont condamnés à deux ans de travaux publics ; Pinel, à un an de prison ; Sart et Goetbloet sont acquittés.

INSOUMISSION. — Louis Delannoy, *jeune soldat*, 3 mois de prison (sursis) ; Albert Baudet, réserviste du 87ᵉ d'infanterie, 3 mois de prison ; Irenée Faille, réserviste, 20 jours de prison ; Edouard Guesdon, jeune soldat, 6 mois de prison ; Philémon Lefebvre, jeune soldat, 6 mois de prison ; Anatole Picot, réserviste, 3 mois de prison ; Charles Chrétrit, *jeune soldat, 6 mois de prison* (sursis).

VOL MILITAIRE. — Arthur Cheillez, ex-réserviste du 145ᵉ d'infanterie, acquitté.

VOL AU PRÉJUDICE D'UN HABITANT. — Charles Allart, soldat au 145ᵉ d'infanterie, 2 mois de prison (sursis).

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE LANNOY

Audience du vendredi 11 juillet

Présidence de M. PAYEN, juge de paix. — Ministère public : M. ALFRED JOLY, maire de Lannoy. — Huissier-audiencier : M. CORNET. — Greffier : M. DELANNOY.

L'audience s'ouvre à neuf heures.

LA POLICE SUR LES CHIENS. — 2 fr. d'am. à Oscar Hautecœur, Oscar Constant, Auguste Guillerme, Léon Scherpereel, Marguerite Masson.

LE LOGEMENT DES ÉTRANGERS. — Pour contraventions diverses : 1 fr. d'am. à Jean Vandemeulebrouck, Emile Picavet, la femme Vincent.

LE ROULAGE. — 2 fr. d'am. à Albert Vanwaker, Joseph Ponthieu, Léon Percq, Julien Vanneoucke, Rémy Turpin, Henri Houtekins ; 1 fr. à François Dhaene, J.-B. Delvallée ; 2 fr. à Pierre Crétien ; 1 fr. à Omer Sautens, Omer Henno ; 2 fr. à Jules Duhamel, Achille Gilleman ; Louis Liévin, chauffeur d'automobile au service de Jean Herman encourt une amende de 5 fr. et 1 jour de prison pour vitesse excessive ; 4 fr. d'am. (contravention de roulage) à Rémy Vandenberghe ; 1 fr. d'amende à Louis Cocu ; 2 fr. à Hilaire Meerhaeghe, Julien Procureur, Jules Wellecomme.

L'IVRESSE MANIFESTE. — 5 fr. d'am. à Florentin Corteyn, Jean Demulliez, Yvo Cnudde, Louis Thieffry, Louis Wattel ; 5 fr. à Camille Meersman et 5 fr. pour dommages à une propriété mobilière.

INCIDENTS DE GRÈVE. — Plusieurs grévistes de la filature de MM. Boutemy frères sont prévenus d'injures sur d'autres ouvrières de cet établissement où la grève y sévissait, ouvrières qui, elles, n'avaient pas voulu prendre part au chômage. Le Tribunal, après plusieurs audiences, met l'affaire en délibéré. Le jugement sera rendu ultérieurement.

LES VIOLENCES. — Le sieur Jules Defiez, accusé de violences, est renvoyé des fins de poursuites ; 3 journées de travail à Jules Vanhulle, pour violences et 5 fr. d'am. pour ivresse ; 1 journée de travail pour violences à Alfred Delodder.

LES LOIS DU TRAVAIL. — Pour diverses infractions : 5 amendes de 5 fr. à Alexandre Limpens ; 5 fr. d'am. à Jules Salembier ; 5 fr. d'am. à Virnot.

L'HYGIÈNE PUBLIQUE. — 1 fr. d'am. pour dépôt d'immondices trop près d'habitations, à Jean Glimeur.

L'HEURE DE LA RETRAITE. — 3 fr. d'am. à Georges Raffray ; 2 fr. à Dumont, Maquet, Riquet, Vincent, Marescaux ; 3 fr. à la veuve Crombet ; 2 fr. à Désiré Delerue, Aug. Cornelis, Paul Delerue, Jean Delerue ; 3 fr. à Emile Bayard ; 2 fr. à Delabassée, Gallois.

L'audience est ensuite levée.

CONSEIL D'ÉTAT

L'appel sous les drapeaux des cheminots en grève

Paris, 11 juillet. — C'est aujourd'hui que le Conseil d'État examine le recours formé par le Syndicat national des chemins de fer (section de la Compagnie du chemin de fer du Nord) contre *la décision du ministre de la Guerre* qui, lors de la grève générale de 1910, a appelé les agents sous les drapeaux pour accomplir *une période* d'instruction.

Après le rapport présenté par M. Charles Wurtz, *maître des requêtes*, et les ploidoiries de Mᵉ Mornard et de Mᵉ Regray, le premier pour le Syndicat, le second pour le *ministre de la Guerre*, M. le commissaire du Gouvernement Helbronner *a conclu au rejet du pourvoi.*

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement ; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

Emile 148. — Non. —— *Un groupe d'amis, Roubaix.* — Parc Barbieux 333 m. 33 (3 tours au kilomètre) ; Parc des Sports, 400 mètres.

J.L. — La revue est passée à 9 heures du matin.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

—— *Amicale du Moulin (Ecole rue Chanzy).* — Réunion générale dimanche 13 juillet, à 11 h. Le concours gratuit de tir du 14 juillet aura lieu le 13 avant la réunion générale. Il commencera à 9 heures du matin. 20 prix en argent seront attribués aux meilleurs tireurs.

—— **Succès d'un Roubaisien au Conservatoire de Paris.** — M. Delobelle, dont le « Journal de Roubaix » a relaté les succès à Paris, est ancien élève du Conservatoire de Roubaix, classe de violoncelle, professeur, M. J. Bacquart.

—— *Amicale de la rue du Bois.* — Dimanche 13 courant, de 10 h. à midi, au stand de l'école, dernière séance du grand concours de tir. Carton d'entraînement avec 4 balles : 0 fr. 05.

Dimanche 20 juillet, tir gratuit avec prix en espèces.

CROIX

—— *Amicale Kléber.* — Ce soir, à 8 h. ½ très précises, réunion de toute la Commission.

Excursion à Gand du 3 août (fête des Fabricants) : Le Comité prie les personnes désirant faire partie de l'excursion de se presser pour l'inscription ; dernier délai, samedi 19 juillet au plus tard. Inscriptions chez M. Brioux, rue de l'Amiral-Courbet, à Croix, et chez tous les membres du Comité.

TOURCOING

—— *Association amicale des A. E. de l'école de la rue du Calvaire.* — Le Comité informe les adhérents que l'emplacement de l'Association dans le cortège du 14 juillet se trouve rue de Menin, à hauteur de la rue Houchard. Il prie les adhérents d'être exacts au rendez-vous fixé à 8 heures ½ du matin.

Dimanche prochain 13 juillet, à 10 heures ½ du matin, réunion du Comité dans l'une des salles de l'école.

LILLE

Faculté des Sciences (2ᵉ partie : mathématiques). — Sont reçus définitivement : MM. Rogier (assez bien), René Salmon, Samarcq, Spilliaert, Vandame (assez bien), Vandekerkove (assez bien), Varret (assez bien).

MM. Dumont, Harmegnies (assez bien), Nihous (assez bien), Potier (bien), Retel, Verbeke, Vieux (assez bien), Pannier, Villert, Larcher, Jacques, Herbert, Lambert (bien).

Brevet supérieur

A Amiens. — Sont définitivement reçus : MM. Bectarte, Berly, Caussin, Daveluy, Dragonne, Dubois, Fournier, Gelé, Leroy, Saintes, Scellier, Thomas et Wiard.

A Douai. — Sont définitivement admis : MM. Appourchaux, Bourgeois, Brachet, Bruyère, Carrin, Carpentier, Crombez, Cuveliez, Daillie, Dechamp, Decottignies, Dehove, Delcroix, Derieux, Dhelin, Dhouailley, Douay, Doyelle, Druart, Ducornet, Dufrêne, Egret, Eloire, Flament, Fockeu, Fontaine, Garrez, Ghislain, Harras, Henninot, Leclercq, Lefrançois, Levêque, Lhotellerie, Luce, Machul, Mullet, Marchal, Maréchal, Meurisse, Millon, Namur, Olivier, Papegaeg, Rauquet, Richard, Robert Alexandre, Robert Pierre, Rompteau, Tops, Vanghent, Villette, Vuylstèche, Wachet, Wagnon, Wanègue, Wardavoir.

BREVET D'APTITUDE MILITAIRE

CONCOURS DE LILLE
EPREUVES FINALES DU 11 JUILLET

Nous avons le vif plaisir de signaler le brillant succès obtenu par l' « Escadron De Brack », l'école de cavalerie de notre ville, dirigée avec tant de compétence et de dévouement par le capitaine Maurice Bossut.

Les quatorze élèves roubaisiens présentés sont reçus et se classent dans l'ordre suivant : 1. C. Lacoste ; 2. J. Meyer, 3. R. Wattinne ; 4. J. Fréval ; 5. L. Piérart ; 6. A. Fouvez et A. Quique ; 8. F. Grandvarlet, Lauthoin, Mulliez, Petitprez ; 12. Delporte ; 13. Leveugle ; 14. A. Holvoet.

Ces places, plus qu'honorables, sont la meilleure récompense des efforts fournis par les instructeurs, MM. J. Motte, Renard, Dujardin, Felhoen, J. Piesvaux, Destrebecq et Lehembre qui, durant de longs mois, se sont consacrés à cette belle œuvre patriotique.

NORD

COMITE FLAMAND DE FRANCE. — Le Comité flamand de France a fait une excursion archéologique très intéressante et très réussie à Warneton et à Messines.

La séance trimestrielle s'est tenue à l'hôtel de ville de Warneton. M. le chanoine Looten, qui présidait, a rendu hommage aux membres défunts. Diverses communications ont été faites.

Le Comité sera représenté aux fêtes de Poperinghe en l'honneur du linguiste doyen De Bo, à l'érection du buste de Lamartine à Bergues, et au congrès d'histoire et de langue flamandes à Gand.

L'Huile de table des Chartreux donne 50 p % d'économie à l'emploi. 57930

PAS-DE-CALAIS

MORT AU MAROC. — Un enfant de Pihem, Ulrich Magnier, est mort glorieusement à la bataille de Kalba. M. le maire de Pihem a reçu du ministère une dépêche l'informant de la mort de ce soldat.

IMMERSION D'UN ATTELAGE A MARCK. — *Un attelage conduit par son propriétaire, M. Colin Swarttager, raffineur de sel, demeurant à* Marck, et sur lequel avait pris place, à ses côtés, sa femme, est tombé dans le canal par suite d'un violent écart du cheval soudainement affolé. Les voyageurs se trouvaient emprisonnés au fond de l'eau, sous la bâche de la voiture que M. Colin réussit à crever à coups de poing. Ce dernier *remonta à la surface et replongea au secours de* sa femme qu'il réussit à dégager après bien des efforts et la ramena sur la berge. Des soins énergiques et un cordial administrés dans une maison voisine la ranimèrent bientôt.

Quant au véhicule il était entièrement démoli et la provision de sel qu'il contenait dissoute. La perte éprouvée est de 600 francs.

BELGIQUE

TOURNAI

Le Tournoi de Chevalerie

LA PREMIERE REPETITION GENERALE DU TOURNOI

Si les quatre journées principales du Tournoi sont aussi ensoleillées que la première répétition générale qui a eu lieu vendredi après-midi, les Tournaisiens pourront s'apprêter à acter un succès incomparable pour leurs fêtes.

Jamais on ne vit foule semblable, Grand'-Place. Combien étaient-ils les Tournaisiens et les étrangers qui, en masse, se portèrent autour de la lice, pour y assister aux évolutions intéressantes de nos chevaliers, étaient ils mille, deux mille ?

Quelqu'un a cité le chiffre de dix mille. Si exagéré que soit ce nombre, il donne, en tous cas, avec assez de précision, une idée du nombre des spectateurs que la répétition générale avait attirés. Les moyens les plus ingénieux furent employés, par des maisons de la Grand'Place, pour recevoir les plus avides de jouir du féérique spectacle : des audacieux étaient même juchés jusque sur les toits.

Que dire du Tournoi ? Il fut ce que nous annonçaient les organisateurs : la richesse des costumes fit sensation ; l'ensemble des groupes de jouteurs produisit un éblouissant effet.

Les cavaliers firent montre d'une audace et d'une adresse particulières dans les différents exercices, qu'ils exécutèrent avec autant d'élégance que de hardiesse.

Définitivement mis au point d'ici dimanche, ces exercices ne manqueront pas, on peut en être assuré, d'obtenir auprès de la foule des spectateurs un succès qui marquera.

L'animation fut grande vendredi, vers 7 heures ½. Elle donna une idée de ce que seront les quatre journées de fête qui se préparent.

SECONDE REPETITION GENERALE

« Le Comité organisateur du Tournoi a décidé une seconde représentation à prix réduit pour jeudi 17 juillet à 5 heures.

» Le bureau de location pour cette séance sera ouvert à dater de *mardi 15 juillet*, de 4 à 6 heures, à la Halle-aux-Draps. »

LE CORTEGE

Le Cortège et le Tournoi de chevalerie des 13, 14, 20 et 21 *juillet sont assurés d'un plein succès.*

Chaque jour le cortège se mettra en marche à deux heures précises ; il arrivera sur la lice de la Grand'Place, vers trois heures un quart ou à trois heures et demie au plus tard, de façon à ce que le tournoi commence à quatre heures précises.

MOUSCRON

UNE DORMEUSE brillant solitaire dite ballottante a été perdue dans la soirée de mercredi entre la place et la gare ou dans la rue de Courtrai. Bonne récompense à la personne qui remettrait l'objet à M. Joseph Dekimpe, bijoutier, 26, Grand'Place, en cette ville. 57939d

---

Feuilleton du JOURNAL DE ROUBAIX du samedi, 12 juillet 1913

N° 40

LA Fiancée de Lorraine

PAR JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les duels de Jean de Fontix

— Oui, je lui demanderai pardon... parce *que je l'aime bien, vois-tu...* Ce n'est pas ma faute si je l'ai trompé. C'est venu comme ça, d'abord, et puis ça a continué... Et alors, alors, faut que je te dise... tu crois que.... Varnéville... nous deux... eh bien...

Le souffle manqua au *petit soldat. De nouveau* il venait de s'évanouir.

Une heure après, ils étaient rentrés au camp.

Palmier était bien mort.

Quant à David, sa blessure était douloureuse, mais ne mettait pas sa vie en danger. Elle interromprait son service durant quelques jours seulement.

Mailloche alla le voir tous les jours.

Il n'y eut plus, entre eux, aucune allusion à Varnéville.

Mais tous les deux *y pensaient. Une gêne*, maintenant, pesait sur ces deux cœurs. Mailloche, tout en venant s'informer de son ami, restait sévère et triste.

Il semblait attendre et redouter, à la fois, l'explication du fils David.

Aux carrières, les Prussiens avaient continué de tirailler jusqu'au jour.

A l'aube, ils n'avaient plus fait aucune tentative et s'étaient défilés, regagnant leur grand'garde et emportant des cadavres.

Il y avait six morts et trois blessés.

Ils voulurent se venger et, en passant près de Maison-Lourde, où, cette nuit-là, au bruit des détonations, personne n'avait dormi, ils mirent le feu à des hangars pleins de bois. L'incendie se serait vite communiqué aux bâtiments si un vent violent accompagné d'un orage qui creva en trombe d'eau, n'avait dirigé les flammes d'un autre côté.

Maison-Lourde fut préservée ce matin-là...

Il n'y eut pas, contre elle, depuis lors, d'autre tentative.

On eût dit qu'une protection invisible s'étendait sur la demeure d'Huberthal, sur la *demeure où Odile, fiancée en deuil*, allait attendre le jour où lui serait réclamée la promesse qu'elle avait faite...

Mais ce calme n'était qu'apparent.

Maison-Lourde allait être soudainement le théâtre d'une tragédie imprévue, de laquelle naîtraient bien des tortures, bien des désespoirs.

VI

LA QUERELLE

Jean de Fontix, à l'ambulance, avait jeté ce cri d'appel à celle qu'il aimait, sous l'impulsion peut-être d'un pressentiment de malheur.

— Je te retrouverai, Odile ?... Jure-moi que tu ne seras pas à un autre... Odile, tu es à moi... tu es ma femme, n'est-ce pas ?

Odile n'avait pas répondu. Odile avait disparu, sans une parole. Et Fontix, affolé, sentant tout s'abîmer en lui, autour de lui, Fontix avait dit :

— Je l'ai perdue !

Et ce fut pour lui, le début d'une seconde *crise morale*, plus grave, plus dangereuse que la première. La blessure du sabre d'Otto était guérie, mais ce pauvre cœur venait d'être atteint mortellement

Sorti de l'ambulance, rentré au camp, il était *méconnaissable. Valfroy, en le voyant* ainsi, fut repris de ses anciennes inquiétudes. Les mêmes symptômes se manifestaient. Tantôt c'était des journées d'un mutisme absolu, tantôt c'était des flots de paroles, dans l'incohérence desquelles Valfroy devinait comme une pensée constante de haine et de jalousie contre tous, de haine et de jalousie contre lui. Haineux et jaloux, Fontix ! quelle misère !... Et au fond de l'âme, le rude et loyal soldat sentait monter une aversion profonde pour l'homme, pour le chef mystérieux et silencieux qu'il rendait responsable de tout, des désastres qui atteignirent *l'armée et du désastre qui atteignait* Fontix... pour Bazaine... Car c'était lui la cause de tout... lui qui acculait tous ces jeunes courages, toutes ces virilités, à la désespérance ! lui, qui changeait en folies, ces jeunes esprits clairs et lucides !... lui, qui, de ces robustes fils de France, faisait des étiolés, esclaves de leurs nerfs surmenés, lui qui **n'avait pas tenu compte des corps, et qui,** crime plus grand, ne tenait pas compte des âmes !

Le chirurgien, consulté en secret, répondit à Valfroy :

— Seconde crise de la folie du siège !... Prenez garde, je vous l'ai dit...

Valfroy veillait, mais se sentait impuissant. Fontix le bravait, l'insultait presque. Ils avaient vécu ensemble jusque-là. Fontix le quitta

Valfroy voyait venir le drame, sans pouvoir l'éloigner.

Ce drame éclata plus tôt qu'il ne pensait. Bazaine complétait et reformait les cadres. Il y eut de nombreuses promotions. Valfroy passa capitaine...

Ah ! comme il aurait voulu être oublié ! Ah ! si on l'avait consulté, comme il se serait empressé de dire :

— Non, non, tenez-moi à l'écart, mais pour Dieu, nommez à ma place l'ami qui est malade et qui se perd !.... Sauvez-le ! Sauvez-le ! Il le mérite autant que moi !... Qu'il soit mon chef et qu'il me rende son amitié en retrouvant sa raison...

Mais on ne le consulta pas.

Et le soir même, les dents convulsées, pauvre fou hors de lui, inconscient de la faute, *et poursuivi par une idée fixe*, Fontix l'abordait près de sa tente :

— Ainsi tu as ton troisième galon et tu le porteras sans rougir ? Et te voilà mon chef et je vais être forcé de t'obéir, sans même *une observation ? Et je serais soumis* à tous les ordres qu'il te plaira de me donner...

— Jean, reviens à toi... que t'ai-je fait pour mériter de pareilles duretés ?

— Je t'ai toujours trouvé sur mon chemin, me barrant la route... Tu as su, toujours, par ta ruse et ta dissimulation, attirer sur toi l'attention de ceux de qui dépend notre avancement...

Il s'exaltait, parlait haut, sans crainte d'être écouté.

Et Valfroy disait, douloureusement :

— Moi, Jean ! Moi, mon ami, tu m'accuses d'avoir eu recours à la ruse !

Car, malgré tout, bien que ces paroles fussent d'un inconscient, en crise de délire et de folie, elles le blessaient dans sa droiture, dans la mâle vertu de sa vie entière.

Il se remit, pendant que Fontix continuait, rageusement :

— Oui, *depuis longtemps, j'ai deviné* ton caractère sournois. Tu affectes des manières douces et tu singes l'affection pour mieux tromper ton monde...

— Je les ai bien trompés tous, en effet, mon pauvre Jean, car tous savent, à n'en pas douter, que je t'aime profondément...

— Et moi, hypocrite et menteur, sache-le je te hais !

— Jean ! malheureux !

—Soldat d'intrigues et de basses flatteries !

— Tais-toi, malheureux, tais-toi !

— Je dirai tout ce que j'ai sur le cœur !

— Les soldats peuvent t'entendre.... Regarde, ils s'approchent, inquiets...

— Qu'importe ! Il vaut mieux qu'ils sachent qui tu es et que l'homme que le hasard a fait leur chef n'a pas le droit d'être obéi...

— Jean ! Jean ! respecte-les, respecte-moi.

Les hommes, en effet, s'attroupaient, quelques-uns tro ploin pour entendre, — mais ils voyaient, — et deux autres en train de visiter leurs armes et qui, de là où ils étaient, ne devaient pas perdre une parole.

Ces deux derniers, c'étaient Mailloche et Lampereur.

— Mon Dieu ! murmura Valfroy, il se perd.... Ces hommes, s'ils l'écoutent, croiront à des outrages et ne comprendront pas qu'il est fou !

Il saisit vivement Fontix par le bras :

— Viens, Jean, viens !

Il l'entraîna de force, voulut le faire entrer dans la tente. Ce mouvement les déroba aux soldats attroupés, mais ils étaient encore sous la vue de Lampereur et de Mailloche.

Ce simple geste de Valfroy mit le comble à la fureur démente du pauvre garçon. Ses yeux lui sortaient de la tête. Sa respiration était rauque.

Il balbutia, incohérent :

— Tu viens de porter la main sur moi... Défends-toi, lâche !

Il tira son sabre qui, une seconde menaça la tête si noble et si calme de Valfroy. Celui-ci ne fit aucun mouvement pour éviter le coup.

Il dit, seulement dans une inspiration soudaine :

— Si Odile te voyait, mon pauvre Jean.

Soudain Fontix reste immobile, frappé, statue vivante... Puis, comme un voile se déchire devant ses yeux... Sa main, levée sur son chef, levée sur l'ami si cher, tremble horriblement, et le même frisson nerveux convulse tout ce corps... Le sabre tombe...

(à suivre)